

<p>Département de l'AIN Canton de CHATILLON SUR CHALARONNE Commune de MOGNENEINS</p>	<p>DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS 2017.03.04</p>	<p>ANNEE 2017 <u>Objet</u> : Avenant travaux commerce</p>
<p>Le seize mars deux mille dix sept</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : MM. Michel AUBRUN, Sandrine BOUDIGUES, Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, DE CLAVIERE Eric, Lionel GENTIT, Philippe MABRU, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Jocelyne ROLLET <i>formant la majorité des membres en exercice</i></p> <p><u>Excusés</u> : MM. Mélusine BALLIF donne pouvoir à Franck CALAS, Thierry CHABANON, Marie-Pierre GINTRAND donne pouvoir à Michel AUBRUN, Gérard SZYNDRALEWIEZ donne pouvoir à Didier REY à, Nathalie VERNUS PROST donne pouvoir à Jean-Pierre CHAMPION.</p> <p><u>Secrétaire de séance élue</u> : Jocelyne ROLLET</p> <p>Date convocation : 11 mars 2017 Membres en exercice : 15 Présents : 10 Votants : 14 ***</p> <p>Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer</p>		

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'avenant de l'entreprise CHEVILLON (lot n°3) vient de nous parvenir. Il concerne les travaux de réhabilitation et mise en conformité du commerce « Le Cheval Blanc » et plus précisément la menuiserie.

Il s'agit ici d'une moins value de 1 312.71 € TTC.

Après en avoir délibéré, l'ensemble des conseillers

- Accepte l'avenant n°1 de l'Entreprise CHEVILLON (lot n°3) pour une moins value de 1 312.71 € TTC
- Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Pierre CHAMPION